

Autorisation de reportage

Nom de la rédaction :

Nom du journaliste :

Coordonnées complètes :

Objet du reportage :

Date ou période du reportage :

Date ou période de publication ou de diffusion

Signature

Cachet

- Site concerné :

- Bâtiment :

- Service ou cours concerné :

- Personnes devant être rencontrées :

Favorable

Non favorable

Avis du Président de l'UPEC
M. Jean-Luc Dubois-Randé

Date :

Signature :

IMPORTANT : l'autorisation de reportage ne concerne que l'objet et les lieux déclarés du reportage. Cette autorisation n'exempte pas le journaliste de son obligation de demander son autorisation individuelle à chaque personne qu'il désire filmer, photographier ou interviewer. L'université se décharge de toute responsabilité en cas de manquement éventuel à cette obligation.

Clauses particulières

Responsabilité

La rédaction, représentée par le journaliste nommé ci-dessus, est seule responsable des matériels et objets entreposés dans les lieux de tournage. Il renonce à tout recours en responsabilité contre l'Université en cas de dégâts, vols ou tout autre acte délictueux qui pourraient se produire.

Mentions

Dans le cadre du reportage, la rédaction s'engage à mentionner le nom de l'université : « Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ».

Exploitation non commerciale par l'université

Il sera remis à la direction de la communication de l'université une copie du film, de l'extrait du film ou de la photographie ayant fait l'objet de l'autorisation de reportage.

La rédaction autorise l'utilisation, la projection et la diffusion de la photographie ou du film concerné dans un but non lucratif sur ses différents supports (site internet, journal...), lors de congrès, conférences, expositions, animations pédagogiques organisés par l'université, au sein de l'université comme à l'extérieur.

L'université s'engage à faire figurer toutes mentions légales nécessaires et le nom des auteurs lors de l'utilisation de la photographie, du film ou des extraits.

Merci de retourner ce formulaire préalablement rempli à la Direction de la communication, par courriel, fax ou courrier

Université Paris-Est Créteil Val de Marne
Direction de la communication
Bâtiment L2
61 avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex

Courriel : media@u-pec.fr

Tél. : 01.45.17.44.95

Fax : 01.45.17.44.27

